



LEZAY

*un espace à vivre*

# Le p'tit bulletin du Lezéen

Octobre 2019 - n°20



## Une rentrée sereine pour les écoles de Lezay

Après la forte mobilisation en juin ayant permis l'ouverture d'une classe supplémentaire à l'école élémentaire du Chêne, la rentrée s'est faite lundi 2 septembre dans une ambiance apaisée.

Avec un effectif de 142 élèves répartis en six classes, la moyenne pour cette nouvelle année scolaire est de 24 élèves par classe. L'équipe d'enseignants en place a accueilli un nouveau maître, Etienne Roy qui assure la classe de CE2 ainsi qu'une nouvelle maîtresse remplaçante rattachée à l'établissement, Elodie Liégeois. Antoine Gayraud quant à lui assure le complément de service auprès des CP du directeur Pierrick Marquet une journée par semaine.

Le jour de la rentrée, les parents et les enfants ont été accueillis au portail

de l'école par le directeur de l'école, accompagné de Jean-Claude Mazin, conseiller départemental et de Jean-Jacques Dempuré, maire de Lezay, sous l'oeil vigilant des gendarmes disposés en protection pour cette journée de rentrée.

Nouveauté cette année, l'école a acheté en gros toutes les fournitures scolaires pour les enfants afin de limiter les emballages plastiques et a renoué avec l'utilisation d'ardoises avec craies, plus durables que les ardoises blanches dont les mines de feutre s'usaient prématurément. Une participation de douze euros est demandée à chaque enfant par le biais de la coopérative scolaire.

Pendant ce temps à l'école maternelle du Parc, quelques larmes ont coulé sur les joues des enfants

qui rejoignaient leurs classes. Cette année, Virginie Grolaud est la maîtresse de quatre tout-petits et dix-neuf petites sections, tandis que Carine Gilbert et Valérie Souchard, directrice, se partagent les moyennes et grandes sections. Avec 70 élèves, l'école maternelle n'a pas de souci de sureffectif. Au contraire, l'accueil de nouveaux enfants serait le bienvenu pour confirmer les trois classes de cette école.

La rentrée du collège s'est bien passée également avec tous les enseignants présents dès le jour de la rentrée. Les effectifs sont stables et se répartissent sur dix classes : 3 sixièmes, 2 cinquièmes, 3 quatrièmes et 2 troisièmes, avec une moyenne inférieure à 26 élèves par classe.



## Reconduction du dispositif Pass'Sport et Culture

Mis en place depuis 4 ans, ce dispositif est de plus en plus connu et utilisé des Lezéens. Il offre une réduction de 30 € pour tous les enfants lezéens du CP à la 3ème sur leurs activités sportives ou culturelles dans des structures présentes sur le

territoire communal ou, si l'activité n'existe pas à Lezay, dans d'autres communes de la Communauté de Communes. Cette aide peut également être sollicitée par les familles pour les voyages scolaires proposés par les établissements

scolaires publics du territoire communal pour les enfants habitant Lezay. Renseignements en mairie. En 2018-2019, 94 Pass'Sports et Culture ont été financés.

## Départ du directeur du CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale)

Le Directeur de l'EHPAD de Lezay puis du CIAS du pays mellois, Jérôme Lemaire, a quitté ses fonctions en septembre pour rejoindre à son initiative l'île de Mayotte

dans l'Océan Indien, où il va prendre la direction de la Maison Départementale pour les Personnes Handicapées. Son successeur est en cours de recrutement.



## La bibliothèque de Lezay devient médiathèque



Après vingt années au service de la bibliothèque municipale de Lezay, Nadia Rais a fait valoir ses droits à la retraite au 1er juillet. Depuis cet été, c'est Stéphanie Delcourt qui assure l'accueil et l'animation de la médiathèque avec des horaires et un espace réaménagés.

La médiathèque est désormais ouverte lundi de 14h à 17h, mardi de 9h à 13h, mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, samedi de 9h à 12h.

Une vente de livres jeunesse d'occasion (1€ le livre) est organisée aux horaires d'ouverture de la médiathèque du 21 octobre au 21 décembre.

## Inscription sur les listes électorales



Il est désormais possible de s'inscrire sur les listes électorales et de voter la même année, la date du 31 décembre n'étant plus la date limite. Il faut toutefois respecter une date

limite d'inscription. Pour les élections municipales des 15 et 22 mars 2020, il est possible de s'inscrire au plus tard le vendredi 7 février 2020. Renseignements en mairie.

## Cartes électorales

Si vous n'avez pas reçu votre carte électorale ou si vous constatez une erreur (exemple, adresse incomplète,

numéro de voie manquant...), présentez-vous en mairie avec un justificatif de domicile.

## Voisin'âges

Le CLIC du Pays mellois met en place un réseau de convivialité auprès des personnes isolées, intitulé «Voisin'âges». Si vous avez du temps disponible et souhaitez rendre visite à des personnes âgées isolées, le CLIC recherche des bénévoles. **Contactez le CLIC à Melle : 05 49 29 79 79.**

## Enquête logement 2020

Le Ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les collectivités territoriales réalise au quatrième trimestre 2019 et pendant l'année 2020 une enquête sur le logement en France métropolitaine. Dans notre commune, quelques logements seront sollicités. Un enquêteur de la société IPSOS chargé d'interroger les ménages occupant ces logements prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

## Recensement des jeunes à partir de 16 ans

Le recensement en mairie est obligatoire pour tous les jeunes âgés de 16 ans (avec pièce d'identité et livret de famille). Il est indispensable pour s'inscrire sur les listes électorales et pour pouvoir être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté, étape obligatoire pour obtenir le permis de conduire et pour passer tout examen soumis à l'autorité de l'Etat. Il est également possible de s'inscrire sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr), rubrique « Papiers-Citoyenneté ».

## Aides de la Région pour les jeunes

La Région Nouvelle-Aquitaine a mis en place plusieurs aides (sous conditions de ressources) en faveur de l'accès à l'emploi et l'autonomie des jeunes :

- ▶ aide à la préparation de l'examen du permis de conduire B, pour les jeunes de 17 à 25 ans
- ▶ aide aux brevets : BAFA (animation), BAFD (direction), BNSSA (maître-nageur sauveteur), pour les jeunes de 17 à 30 ans.

Renseignements sur le site régional : [les-aides.nouvelle-aquitaine.fr](http://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr) et sur le portail régional dédié à la jeunesse : [jeunes.nouvelle-aquitaine.fr](http://jeunes.nouvelle-aquitaine.fr)

# TRAVAUX



## Renouvellement du réseau d'eau potable

Plus de 10km de tuyaux neufs ont été posés sur plusieurs tronçons de Saint-Coutant et Lezay (secteurs et de Teillé), derniers tronçons d'un chantier pluriannuel subventionné par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

## Travaux réalisés cet été

Réfection par un enrobé à froid du chemin de la Cavalcade et celui de Bourchenin à la hauteur des habitations. La toiture du local des chasseurs a été refaite. Le chantier d'accessibilité de la mairie et du foyer rural a été réceptionné.

## Travaux en cours

La réalisation d'un parking pour l'école élémentaire et le gymnase est en cours par l'entreprise STPM qui réalise également le terrassement de l'îlot Beaufigeau.



## Travaux prévus

Des travaux à la salle des fêtes seront réalisés en deux tranches d'un mois : en novembre et après le 13 janvier. Ils concernent l'isolation, l'éclairage, la mise en place d'une ventilation par circulation d'air et la mise en accessibilité des sanitaires. Des pontons accessibles aux personnes en fauteuil roulant seront également installés sur les étangs de pêche de Lezay et de Teillé. Le curage de la mare de Bourchenin qui fait office de réserve à incendie sera effectué fin octobre.

À la demande de **Festiv'Agri**, des abreuvoirs seront installés sur l'ensemble des parcs du foirail pour un montant d'environ 10.000 €. La commune accepte de financer cet équipement surtout utile pour les concours bovins qui contribuent au rayonnement de la commune, à hauteur de 50 %, sachant que les travaux seront réalisés par les membres de Festiv'Agri.

# ENVIRONNEMENT

## Le cimetière

A partir du 1er janvier 2020, nous ne serons plus autorisés à utiliser de produits phytosanitaires dans le cimetière. Nous avons déjà anticipé ce passage en faisant des essais de végétalisation avec de la fétuque ovine dans une allée et par la plantation de sedum (petite plante grasse) entre les tombes. Ceci a pour objectif de couvrir le sol et empêcher la pousse d'autres plantes indésirables.

Ce travail va être généralisé à l'ensemble du cimetière. Par la suite, cette végétation sera régulièrement tondue. Nous vous demandons donc de ne pas arracher ces plantes qui vont se développer dans le courant de l'année. Au final, nous aurons un cimetière à l'aspect moins minéral et plus vert comme sur la photo ci-jointe.



## Le frelon asiatique à Lezay

Le frelon asiatique ou « vespa velutina nigrithorax » est apparu en France il y a 15 ans environ. Il s'attaque aux vergers et aux abeilles qui sont sa nourriture préférée. C'est la seule guêpe à posséder une couleur foncée. Il vient d'Asie et est arrivé en France avec des poteries. Sa capacité de reproduction est rapide ; un nid qu'on ne détruit pas peut donner quatre nids l'année suivante. Ses prédateurs sont la pie-grièche, les mésanges, la bondrée apivore, mais ne sont pas assez nombreux pour l'éliminer. Il n'est pas plus dangereux pour l'homme que les autres frelons ; mais son venin peut avoir des conséquences sur les personnes

allergiques, âgées ou les jeunes enfants surtout en cas de piqûres multiples.

On ne peut pas l'éradiquer mais limiter sa prolifération par la destruction des nids qui peuvent regrouper 13000 individus. Ces derniers sont souvent placés en hauteur et en pleine lumière ; mais on en a déjà trouvé dans des haies à Lezay.

Il est conseillé de faire appel à des professionnels équipés de protection pour les détruire. Si vous avez un nid dans votre jardin, la loi de décembre 1986 indique que le coût des produits incombe au locataire et la main-d'oeuvre au propriétaire.

La destruction se fait au printemps ou jusqu'à mi-novembre à la tombée de la nuit ou au lever du jour. L'hiver les nids sont vides donc c'est inutile. A proximité d'une ruche, si on veut employer des pièges, utiliser de préférence des pièges sélectifs qui laissent échapper les autres insectes.



## Une alternative aux pesticides : la jachère de pied de mur

Pour éviter d'avoir des plantes indésirables au pied de vos murs le long de la voie publique, vous pouvez vous signaler en mairie et nous vous fournirons un sachet de graines pour fleurir votre bordure de trottoir.

**La 8e Foire Agricole**, organisée par Festiv'Agri s'est tenue au Foirail de Lezay les 8 et 9 juin avec un double concours bovins et caprins



Samedi 15 juin, la municipalité avait invité les 45 nouveaux foyers installés sur la commune au cours de l'année écoulée ainsi que les neuf bébés nés dans l'année avec leurs familles pour partager un verre de l'amitié dans le parc Honoré Canon.



## Rétrospective



Mi-juin, le 12ème Grand Prix de slalom automobile à Lezay a rassemblé environ 80 concurrents sur un circuit aménagé au Foirail, parmi lesquels le Lezéen Franck Bouffet et sa voiture blanche.

Samedi 22 juin, le duo « Les Ptits Brel » a animé la soirée de la Fête de la Saint-Jean organisée par le Foyer rural, la municipalité, l'UCAL et le club de foot, au parc Hubert. Après le pique-nique partagé, la soirée s'est terminée en dansant autour du feu, entraînés par les musiciens du Chaboussant.



Les animations de la Fête nationale ont rassemblé petits et grands lors d'un après-midi récréatif dans le parc Honoré Canon suivi d'une soirée musicale avec pique-nique, d'une retraite aux flambeaux avant le feu d'artifice de grande qualité.

## en photos



Dimanche 27 octobre, la **Bécane Romaine** organisait sa rando marche, vélo, VTT qui a rassemblé 168 marcheurs, 45 vélos et 118 VTT, de 10 à 85 ans.



La section des **Jeunes Sapeur-Pompiers de Lezay** et leurs accompagnateurs ont participé en juillet au 9ème concours de leurs homologues allemands à Barver, en Allemagne.

**La Fête des traditions populaires**, organisée par les Chaboussant dimanche 25 août au parc Honoré Canon, sous un soleil radieux, a accueilli le groupe folklorique polonais Roztocze.



**Inauguration d'une boîte à livres** au jardin du Moulin du Marais, offerte par le Lion's Club Melle Pays Mellois cet été.



## Rétrospective



**Vide-greniers** - Pour la troisième année consécutive, le Village de retraite s'est animé dimanche 1er septembre pour le vide-greniers organisé par l'association « Activités Loisirs du Village de retraite et de l'EHPAD-Fondation Dussouil ».

L'équipe masculine du Handball club Lezay concourt pour la deuxième année en Nationale 3. Plusieurs matches de l'année auront lieu au Gymnase de Lezay.



**Quinzaine de l'engagement volontaire** auprès des sapeur-pompiers en septembre : animations dans les écoles, conseil municipal à la caserne, démonstrations et manœuvres en partenariat avec le club de handball



## en photos

L'opération mondiale de nettoyage de la planète a permis à une quarantaine de personnes de tous âges de ramasser environ 75kg de déchets sauvages samedi 21 septembre.



Dimanche 22 septembre, les **accordéonistes** ont mené la danse sur le parquet de la salle des fêtes, à l'invitation du Comité des fêtes du Lezéen.

# PORTRAIT de Stéphanie DELCOURT

## Bibliothécaire



Stéphanie Delcourt est notre nouvelle bibliothécaire. Elle est née dans le Nord et est arrivée dans la région il y a une dizaine d'années. Elle a travaillé quelques années à la mairie de Mairé L'Esvecault comme chargée d'accueil en mairie et bibliothécaire après avoir suivi une formation à la bibliothèque départementale. Maman de deux filles, elle est également bénévole à la bibliothèque de Sauzé-Vaussais.

Stéphanie est arrivée le 1er juin pour remplacer Nadia Raïs qui a fait valoir ses droits à la retraite et pour se consacrer entièrement au travail de bibliothécaire. Elle

souhaite donner un nouveau souffle à ce lieu intitulé désormais « Médiathèque municipale de Lezay ».

Elle est très heureuse de ses nouvelles fonctions et de l'accueil des Lezéens.

Des animations sont organisées deux fois par mois pour l'école maternelle. En novembre, l'une est prévue sur le Land Art.

Par ailleurs, un vendredi par mois, à 10h30, « La Ronde des Histoires » accueille les enfants jusqu'à 3 ans avec leurs parents ou leurs nounous, avec une animatrice du RAM (Réseau d'Assistantes Maternelles). Pendant les deux mois à venir, vous pourrez acheter des livres jeunesse d'occasion à 1 € dans le cadre du renouvellement des ouvrages.

Pour 2020, la médiathèque prévoit de nombreux projets : rencontre avec un auteur local, Bernard Simonnet, originaire de Tillou ; une exposition de « Croctoo », dessinateur local qui organisera un atelier dessin ; un projet avec Marie Vullo, animatrice des Foyers ruraux ; des après-midis jeux de société... Les idées ne manquent pas pour faire vivre ce lieu !

## Agenda

**Mardi 22 octobre - de 16h30 à 19h30** : Don du sang, salle des fêtes

**Mercredi 23 octobre - 10h30** : «La ronde des histoires» à la médiathèque municipale (pour les 0-3 ans)

**Samedi 26 octobre - 16h30** : Fête Halloween (APE), salle des fêtes

**Samedi 26 et dimanche 27 octobre** : Salon Vins & Terroir (UCAL), Halle aux volailles

**Dimanche 27 octobre - 14h30** : Thé dansant (aînés ruraux), salle des fêtes

**Vendredi 1er novembre - 14h30** : Thé dansant (D4B), salle des fêtes

**Lundi 11 novembre - 11h** : Cérémonie au monument aux morts

**Lundi 11 novembre - 14h30** : Bal (Dive Loisir), salle des fêtes

**Dimanche 17 novembre - 14h30** : Spectacle de Jean Dubois et Olivier Baubeau (Comité de Jumelage), salle des fêtes

**Mercredi 20 novembre - 10h30** : «La ronde des histoires» à la médiathèque municipale (pour les 0-3 ans)

**Dimanche 24 novembre - 14h30** : Loto (Don du sang), salle des fêtes

**Dimanche 1er décembre - 15h** : Concert de l'Harmonie, salle des fêtes

**Samedi 7 décembre** : Bourse aux jouets et puéricultré (APE), salle des fêtes

**Samedi 7 décembre - de 10h à 18h** : Marché de Noël (comité des fêtes), Halle aux volailles

**Mercredi 18 décembre - 10h30** : «La ronde des histoires» à la médiathèque municipale (pour les 0-3 ans)

**Samedi 21 & Samedi 28 décembre - 14h30** : Loto (USL), salle des fêtes

**Samedi 11 janvier 2020 - 12h** : Repas des aînés, salle des fêtes

**Séances de cinéma salle Robert Minot les mardis à 20h30 tous les 15 jours.**

**Travaux de la salle des fêtes à partir du 13 janvier 2020 pour 5 à 6 semaines.**



Tous les samedis, de 10h00 à 12h00, un conseiller municipal assure une permanence à la mairie pour vous écouter, vous aider et transmettre vos doléances. N'hésitez pas à venir le rencontrer.

Suivez l'actualité de votre commune sur Facebook [commune de Lezay](#)  
Mairie de Lezay : tél. 05 49 27 80 00 - mail : [secretariat@mairie-lezay.fr](mailto:secretariat@mairie-lezay.fr)  
site : <http://mairie-lezay.fr>